

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 07.08.2026
Visible par le public jusqu'au: 07.08.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000023280

Entité de publication



Commune de Nendaz, Route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz

Demande d'autorisation de construire - Rénovation d'un chalet existant avec pose d'isolation intérieure, remplacement des fenêtres existantes et création d'une fenêtre de toiture, Nendaz

Titre du projet de construction

Rénovation d'un chalet existant avec pose d'isolation intérieure, remplacement des fenêtres existantes et création d'une fenêtre de toiture

Numéro pour consultation eConstruction

103b2222

Requérant(e)

Grégoire Polikar

Auteur(e) de plans

Grégoire Polikar

Parcelle

8897 du plan 93 MC au lieu-dit Les Veillâs/Haute-Nendaz

Coordonnées

2'587'907 1'113'894

Propriétaire

Grégoire Polikar

Propriétaire

Manon Muller

Affectation(s) de la (des) zone(s)

H10

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h).

Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO).

L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 LC et suivants concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 07.09.2026